

Arrêté ministériel portant habilitation à enseigner en langue d'immersion

A.M. 15-05-2014

M.B. 22-10-2014

1) Par arrêté ministériel du 15 mai 2014, Mme Béatrice VOLLEN, née le 8 mars 1950 est habilitée à exercer dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française de Belgique la fonction reprise ci-après :

- professeur de cours généraux chargé de cours en immersion linguistique (langue anglaise) dans l'enseignement secondaire du degré inférieur, cours à conférer : Histoire, Etude du Milieu;

2) Par arrêté ministériel du 15 mai 2014, Mme Béatrice VOLLEN, née le 8 mars 1950 est habilitée à exercer dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française de Belgique la fonction reprise ci-après :

- professeur de cours généraux chargé de cours en immersion linguistique (langue anglaise) dans l'enseignement secondaire du degré supérieur, cours à conférer : Histoire, Etude du Milieu;

3) Par arrêté ministériel du 15 mai 2014, Mme Fatima AHMED, née le 5 avril 1981 est habilitée à exercer dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française de Belgique la fonction reprise ci-après :

- professeur de cours généraux chargé de cours en immersion linguistique (langue anglaise) dans l'enseignement secondaire du degré inférieur, cours à conférer : Biologie, Physique, Chimie.

4) Par arrêté ministériel du 15 mai 2014, Mme Fatima AHMED, née le 5 avril 1981 est habilitée à exercer dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française de Belgique la fonction reprise ci-après :

- professeur de cours généraux chargé de cours en immersion linguistique (langue anglaise) dans l'enseignement secondaire du degré supérieur, cours à conférer : Biologie, Physique, Chimie.

